



## Mission d'architecte conseil

A la suite du départ d'un agent, la Ville de Voiron recherche un(e) architecte pour effectuer une mission d'assistance au service Urbanisme sous la responsabilité de la directrice de l'Urbanisme et du Foncier.

### Contexte

Voiron (21.000 habitants) est la ville-centre du Pays voironnais et est inscrite en tant que « pôle d'équilibre » au SCoT de la Grande Région de Grenoble. Elle bénéficie du dispositif Action Cœur de Ville et d'une Opération de revitalisation territoriale (ORT) de son centre-ville. Une grande partie du centre-ville est couverte par le périmètre délimité des abords de l'église S-Bruno.

La commune dispose d'un PLU communal approuvé le 24 avril 2024, et elle assure de manière autonome l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme. A titre d'exemple, une cinquantaine de demandes de PC (hors modificatifs), plus de 300 DP et une quarantaine de demandes d'enseignes ont été instruites en 2024. Le service Urbanisme Foncier, intégré à la direction des services techniques, est composé de six agents.

Des projets structurants sont en cours d'étude et/ou de réalisation :

- Les ZAC Rossignol-République et Diversité, pilotées par le Pays voironnais et faisant l'objet d'un accompagnement par des architectes de ZAC ;
- La reconversion du site de l'ancien hôpital situé à proximité immédiate du centre-ville, en un nouveau quartier mixte ;
- Une OPAH-RU et une opération de ravalement de façades dans certaines rues du centre-ville, portées par le Pays voironnais ;
- La requalification du mail en vue de sa désimperméabilisation, de sa végétalisation et de sa piétonnisation.

### Missions

- Rédiger des avis sur les permis de construire, les déclarations préalables de travaux et les enseignes dans le cadre de l'instruction des demandes, et le cas échéant sur des avant-projets. Ces avis, qui visent à éclairer les décisions de la commune sans avoir une portée réglementaire, seront élaborés de manière indépendante.

- Accompagner les élus et les services techniques sur l'aspect architectural des projets communaux (analyse de documents, rédaction de notes, participation à des réunions) ;
- Contribuer aux réponses faites au public par le service Urbanisme sur les projets de particuliers ou de professionnels ;
- En tant que de besoin, contretyper les teintes préconisées par les fiches de ravalement communales dans le centre-ville ;
- Des rencontres avec les pétitionnaires et des déplacements sur site pourront être organisés en tant que de besoin.

### Profil

- Diplôme d'architecte DPLG ou HMO
- Expérience professionnelle en maîtrise d'œuvre
- Sensibilité au patrimoine et au contexte local
- Sensibilité à la qualité d'usage
- Prise en compte des enjeux de transition écologique
- Pédagogie et capacité à convaincre
- Capacité à comprendre et à prendre en compte le cadre réglementaire (PLU et règlement des risques)
- Engagement à ne pas intervenir en tant que maître d'œuvre sur le territoire de Voiron pendant toute la durée de la mission
- Respect de la confidentialité des informations et des échanges avec la Ville.

### Quotité de travail

Une séance de travail d'une demi-journée (3h30) par semaine, à positionner sur un jour fixe (avec souplesse ponctuelle possible) dans les locaux du service Urbanisme. Le temps de travail pourra être réajusté en tant que de besoin d'un commun accord.

En cas d'urgence entre deux séances, disponibilité pour répondre à une question par téléphone ou par mail sous 24h.

### Contrat et rémunération

Contrat d'1 mois renouvelable tacitement par période successive d'1 mois dans la limite de 6 mois maximum.

Rémunération pour une demi-journée :

Rémunération par heure supplémentaire :

La candidature devra comporter :

- Une lettre de motivation
- Un CV
- Une sélection de quelques réalisations mettant en évidence l'approche professionnelle et la sensibilité du candidat.

Les candidat(e)s retenu(e)s seront convié(e)s à un entretien.

Critères de sélection :

- 60 % critère technique :
  - o 30% Compréhension des enjeux de la mission
  - o 30% Qualité de l'approche sensible
- 40% critère financier

Diffusion de l'annonce

- Maison de l'Architecture : 4 Pl. de Berulle, 38000 Grenoble  
T 04 76 54 29 97  
<https://ma38.org/transmettre-une-annonce/>
- Ordre des Architectes Auvergne-Rhône-Alpes : 7 rue Duhamel, 69002 Lyon  
Tél. : +33 (0)4 78 29 09 26  
<https://www.architectes.org/user/login?destination=/node/add/annonce>